Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 dhoulkaâda 1442 2 Juillet 2021	N° 52	37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1586**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1589**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1594**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1595**
Avis aux créanciers..... **1602**
Convocations
Sociétés anonymes **1603**
Sociétés à responsabilité limitée **1611**
Divers
Avis au public..... **1612**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la COTUNACE..... **1613**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

Société Anonyme

Capital: 122.661.900 Dinars

Siège Social: Les berges du lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins les berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique: 0083570N

En vertu du Procés Verbal de l'Asemblée Générale Ordinaire du 25 Mai 2021 enregistré à la recette des finances les Berges du lac le 27 Mai 2021 sous le numéro 21703468, quittance n° M041172, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 15 juin 2021 sous le numéro 202145000, il a été décidé ce qui suit:

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020;

2. Approbation des états financiers, des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 et des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

3. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2020;

4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020;

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6. Approbation du rapport de Gouvernance de la Société pour l'année 2020;

7. Approbation de la convention signée avec la Société Ekuity Capital;

8. Approbation de l'établissement de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise;

9. Pouvoirs pour formalités.

2021R01822SANB2

RENOUVELLEMENT DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. AU CAPITAL DE: 47.300.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 NAASSEN

MF: 11825 WAM 000

RC: B125171997

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 Avril 2021 enregistré à la recette de finance de MORNEG, le 25 mai 2021, sous le numéro 21700897, quittance numéro M026065, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 18 Juin 2021, sous le n° 202147339, la mission de la société ACOR représentée par Monsieur Hichem BESBES a été renouvelée entant que commissaire aux comptes de la société au titre des exercices 2021, 2022 et 2023.

2021R01826SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 164 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «RANDA»

Capital : 38 900 000 Dinars

Identifiant Unique : 0005885 W

Forme : Société anonyme.

Augmentation de capital social d'un montant de : Un million cent mille dinars (1 100 000 DT) en numéraire, à libérer intégralement lors de la souscription par voie de conversion de créance.

Siège social : Zone Industrielle, Bir El-Kassâa, Ben Arous.

Objet social : Industrie des pâtes alimentaires et du couscous.

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8/6/2021 enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 25/6/2021 sous le n°21501523, Quittance n°M027990, déposé au centre national des entreprises (Ben Arous) le 24/6/2021 sous le numéro: AC 02732021.

Nombre d'actions à souscrire : Cent dix mille (110000) actions d'une valeur nominale de dix dinars (10 DT) chacune majorée d'une prime d'émission à la souscription de quatre vingt et onze dinars (91 DT) chacune à libérer intégralement lors de la souscription par conversion de créance et, ils seront réservées à un seul actionnaire, à savoir; La Société Meunière Tunisienne «SMT», société anonyme, inscrite au registre national des entreprises (RNE) sous l'identifiant unique n° : 0002540 J.

La valeur nominale des actions à émettre : Dix dinars (10 DT) l'action.

La prime d'émission : Quatre vingt et onze dinars (91 DT) pour chaque action souscrite.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Délais de souscription : Dans un (01) mois à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2021R01847SANB2

Avis aux actionnaires

CHO company

Société anonyme

Au capital de 40569 317 Dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 - Sfax

Identifiant Unique : 0635822K

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin

2021, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 1 107 727 Dinars avec une prime d'émission globale de 6 892 277,394 Dinars, et ce par la création et l'émission de 1 107 727 actions nouvelles de 1 Dinar chacune à souscrire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 40 569 317 Dinars à 41 677 044 Dinars.

Cette augmentation de capital est réservée à la société "STB SICAR".

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2021a donné tous pouvoirs à Mme Rym Makhloufi, directeur Général Adjoint de la société CHO COMPANY pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la STB. Agence Hédi Chaker Sfax sous le n°5910701004024942978821.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du Registre national des entreprises à Sfax le 21/6/2021 sous le n°AC08712021.

2021X00765SANB2

Comptoir National Tunisien

S.A au capital de 1.440.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

Identifiant unique : 0011341E

R.C : B145531996

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 réunie le 28 mai 2021, enregistré à la recette des actes de sociétés à Sfax le 10 Juin 2021, quittance n°M003080, enregistrement n°21802870, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/6/2021 sous le n°202144369, l'assemblée a décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Raouf Ghorbel, membre du conseil de l'ordre des experts comptables, comme commissaire aux comptes de la société pour les trois prochains exercices 2021, 2022 et 2023.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

2021X00777SANB2

SOCIETE ULYSSE S.A

Augmentation de capital de 16 900 000 DT à 25 000 000 DT

14, Rue du Commerce Z.I. Charguia - Tunis

I.U. : 0030646B

Matricule fiscal : 0030646 BAM000

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/02/2021 enregistré à la recette des finances La Charguia le 24/3/2021 sous le n°21702544 quittance n°M039794, le capital de la société Ulysse S.A. est porté de 16 900 000 DT à 25 000 000 DT.

Le dossier de ladite augmentation a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises - Centre Urbain Nord - Tunis le 21/6/2021 sous le numéro 202147596.

2021401661SANB2

Société «IBEROSTAR TUNISIE»

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Hôtel Averroes - 8052 Yasmine Hammamet Bouficha Sousse

Identifiant Unique : 0633890 P

Suivant un P.V du conseil d'administration en date du 01/10/2020 enregistré à la recette des finances de Bouficha le 11/11/2020 sous n°QM016445 N°Enrg 20800536 et suivant une Attestation d'enregistrement de la bourse de Tunis du 20/11/2020 numéro : E20201205.

- Mr Antonio Martinez Penalva a cédé une action au profit de Mr Luis Miguel Mota Otero.

- Les administrateurs ont agréé la cession.

- Un exemplaire du P.V et de l'Attestation d'enregistrement a été déposé au Registre National des Entreprises le 18/6/2021 sous l'Identifiant Unique numéro 0633890P.

2021401697SANB2

REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Société MAXULA CAPITAL SA

Identifiant Unique N°1324953Z

Siège social : Rue du Lac Léman - Centre Nawrez, 1053 Les Berges du Lac

En vertu de l'AGE des actionnaires en date du 31 mai 2021 de la Société MAXULA CAPITAL, enregistré à la REAS Tunis, le 2 Juin 2021 sous le n°21503346 Quit. N°4612, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux cent cinquante mille dinars (250 000 DT) pour le porter de 50 000 Dinars à 300 000 Dinars par la création de 2 500 actions de 100 dinars chacune.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises le 21 juin 2021 sous le n°202148144.

- Une copie du PV de l'AGE en date du 31 mai 2021.

- Une copie de la Déclaration de souscription et de versement enregistré à la Recette des Finances Nelson Mandela TUNIS, le 18 juin 2021 sous le n°21801932, quittance n°38850.

- Une copie de la liste des souscripteurs et de versement enregistré 18 juin 2021 sous le n°21801930, quittance n° 38849.

2021401713SANB2

Annulation de l'assemblée générale extraordinaire

Haifa pour le développement et l'investissement

Société anonyme

Capital : 4 207 500 DT

Siège social : Immeuble Mirmar, Busines city, Bureau 4.3,

Centre urbain nord, 1003, Tunis

I.U : 1605717B

Compte tenu de l'état sanitaire général et du développement de la situation épidémiologique dans le pays, il a été décidé d'annuler l'assemblée générale extraordinaire prévue initialement le 26 juin 2021 à Tabarka, hôtel Thabraca, conformément à la convocation annoncée au JORT n°45 du 8/6/2021 et la publication au B.O.R.N.E n°113 du 4/6/2021.

2021401720SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

SOCIETE EL WALAE DES AVOCATS

"Consultations Juridique"

Civile - S.A.R.L de capital : 1000,000 Dinars

Siège social : Rue Mohamed Ali Ezitouni Gafsa - 2100 (Siège de sa filiale Rue Principale Elmetlaoui)

Matricule fiscal : 1525722/C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 Juin 2021, enregistré à la recette des finances Rue Farhat Hached Gafsa le 13/6/2021 (Quittance n°M017008, Enregistrement n°21902001) a été déposé au Registre National des Entreprises Tunis daté du 23/6/2021, sous le numéro 202149019.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de cession de parts sociales.

- Maître Monia Fajraoui a vendu 50 parts sociales de la société Totale (500.000 D) à Maître Romdhane Haraketti (C.I.N : 08351673).

2021R01833SRLB2

Nomination de Gérant

SOCIETE IMMOBILIERE ET FONCIERE DE L'AVENIR

Société à responsabilité limitée

Au capital de 60.000 dinars

26, Avenue Habib Bourguiba et 2, Rue d'Artois - 1001 Tunis

M.F : 0001339F

RNE : 0001339F

CNSS N° : 54865

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2021, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 9 juin 2021, sous le n°21802259 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises le 21/6/2021 sous le n°202148221, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem en qualité de Gérant pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021R01853SRLB2

Société C-BôMeubles

Société à responsabilité limitée

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Rue de l'Energie solaire - Charguia 1 - 2035

Identification unique : 1693984K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 réunie le 28 mai 2021, enregistré à la recette des actes de sociétés à Sfax le 4 Juin 2021, quittance n°M002918, enregistrement n°21802717, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/6/2021 sous le n°202144394, l'assemblée a décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

- La nomination de Madame Chiraz Ghorbel, membre du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables, comme commissaire aux comptes de la société pour les trois prochains exercices 2021, 2022 et 2023.

2021X00778SRLB2

Société Utique de Promotion Agricole "EL BARAKA"

Société SARL

Capital : 3.810.000,000 D

I.U : 0707302 N

Siège social : 14 Rue Med Badra Imm. Jilou Montplaisir 1073 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la dite société du 16 juin 2021 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 22 juin 2021 sous le n°21803224 quittance n°M045919 dont un exemplaire a été déposé le 22/6/2021 au registre national des entreprises sous le n°202148789.

- Monsieur Sami Ben Jamaa a été nommé gérant de la société Utique de Promotion Agricole "EL BARAKA".

2021401692SRLB2

Nomination du nouveau second gérant

Société à responsabilité limitée SEDAG

MF : 0915068H

Société Dar Jdoud

68 Bis Boulevard Beb Bnet 1006 Tunis

Capital social : 450 000 dinars

Suite PV de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 6/01/2021 et enregistré au registre de notaire Madame Nihed Ben Slimen sous numéro 88/01m à la date du 6/01/2021, il a été décidé la nomination de Madame Wahida Esseghir Baltagi comme nouvelle gérante de la société susmentionnée suite au décès de Monsieur Mohamed Salah Baltagi, et ce à la présence et le consentement de tous les associés.

Suite dépôt n°202120512, CNRE 9 mars 2021.

2021401722SRLB2

IMMOBILIERE CENTRALE DE SERVICES - SARL

MF : 383587SAM000

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société I C S le 7/9/2020 enregistré à la recette des finances de Roued le 24/9/2020 sous le n°20702946 quittance n°M67034.

Il a été décidé la liquidation de la Société I C S

- La nomination de Monsieur Hattab Bougamha en tant que liquidateur de la société.

- Le dit procès-verbal de liquidation a été déposé au registre national des entreprises.

En date du 6/10/2020 sous le n°202080465.

2021401725SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances rue Jazira en date du 9/6/2021 quittance n°33934 enregistrement n°21201640 Mr Belhasen Ben Mokhtar Ben Rhaiem Chihi CIN n°04703575 a vendu à Mr Mohsen Ben Aissa Ben Mohamed Makhlouf CIN n°00379667 tout le fonds de commerce non inscrit au RNE sis à l'impasse Tabajia n°02 bis Bab Menara avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition devra se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 16/6/2021.

2021T00654FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Slim Draouil et son accesseur le 24/03/2021, Le père Mohsen Germaizi cède par donation à son fils Mohammed Amine, 1300 parts qu'il possède dans, la compagnie tunisienne d'animation touristique, Société à responsabilité limitée son siège social situe à 16 rue remada Bardo Tunis, son seul identifiant n°0029753M, son registre du commerce ancien n°B147631997.

Les oppositions doivent être adressées au siège de la société a rue remada n°16 Bardo Tunis. Il sera publié aux journaux le Quotidien et Echourouk le 17/06/2020 ce contrat est déposé au registre national des entreprises sous n°202141897 le 07/06/2021.

2021T00658FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à Tunis le 8/6/2021 Quittance M033751 enregistrement n°21201631 Mr Lotfi Ben Miloud Lamloum a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 138 Rue Al Mar Tunis, avec touts les éléments corporels et incorporels à Mr Med Ilyes Ben Abdelaziz Rjab.

Les oppositions doivent êtres faites entre les mains de l'Acheteur à son adresse.

L'annonce a été publiée au quotidien Echourouk n°10876 le 15/6/2021.

2021T00661FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finance rue Jazira Tunis le 16 juin 2021 numéro de quittance M050643 numéro d'enregistrement 21201731 Monsieur Mohamed Anwar Ben Jemaa a vendu à Monsieur Kacem Ben Jemaa Fassatoui la totalité du fonds de commerce sis au 57 souk El Attarine - Tunis (compris ses éléments corporels et incorporels) exerçant l'activité de vente des parfums.

Les oppositions sur le prix de vente seront acceptées à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions formulées après ce délai seront considérées nulles et non avenues.

Cette annonce a été publiée au journal El Sabbah du 23/6/2021.

2021T00663FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia avenue Habib Bourguiba le 17/06/2021 reçu n°2202744 société « Mr Baguette » Matricule fiscal n°1529765G a vendu à sté Vanilla Matricule fiscal n°1523701/N la totalité du fonds de commerce consistant en un local sis à avenue Habib Bourguiba Grombalia exploité comme boulangeries, spécialisées aux pâtisseries.

Toute opposition doit être signifié à l'adresse de vendeuse demeurant à avenue Habib Bouguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis au journal officiel.

Cet Avis a été publié aux journaux Elchourouk et le Quotidien le 24/06/2021.

2021T00664FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par contrat de vente rédigé le 24/05/2021 et enregistré à la recette des finances Ain Draham le 01/06/2021 n° de reçu M009194 n° d'enregistrement 21200277 Janet Missaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°02534701 céde à Achref Mlawhi titulaire de la carte d'identité nationale n° 07935390 la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments incorporels exploité en produits alimentaires dans le local sis à la rue Ibn Khladoun hay 2 mars Ain Draham.

Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires à l'adresse de l'acheteur hay elbassatin 2 Tabarka dans les 20 jours de l'apparition de cette annonce qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 08/06/2021.

2021R01816FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente de fonds de commerce légalisé et enregistré à la recette des finances BOUARGOUB le 25/5/2021 quittance n° M 010294 sous le n°d'enregistrement S 21200293 Monsieur Idriss ben Béchir ben Mohamed Louhichi vend à Monsieur Aymen Wassim ben Ferjeni ben Abdallah Ajengui tout le fonds de commerce sis à la rue de Habib Bourguiba Bouargoub ce exploité comme Photoghraphe .

Toute opposition sera adressée à Monsieur Idriss ben Béchir ben Mohamed Louhichi situé rue Zaouïa Bouargoub et ceci pendant la duré de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Le présent avis a été publié aux quotidiens «La Presse» daté du 08/06/2021 et «Essahafa» daté du 08/06/2021.

2021R01818FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La goulette le 07/06/2021, quittance 48030, n° 21203175, monsieur Souhaib BALDI a vendu à la dame Refka GHARSALLI le fonds de commerce exploité à l'activité de tout commerce exploité au local sis au 57 Avenue Les Jardins de l'Aouina Tunis. Publicité faite à Chourouk et Quotidien le 11/06/2021. Oppositions chez maître Rafik baccar au 41 Av. Kh. Pacha Tunis.

2021R01819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La goulette le 17/06/2021, quittance 52002, n° 21203547, la dame Safa AROUS a vendu à la dame Latifa SALLITI le fonds de commerce exploité à l'activité de coiffure et vente de produits cosmétiques exploité au local sis au 8 Avenue de Carthage Les Jardins de Carthage Tunis. Publicité faite à Chourouk et Quotidien le 23/06/2021. Oppositions chez maître Rafik baccar au 41 Av. Kh. Pacha Tunis.

2021R01820FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En verte d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de korba le 11/06/2021 sous n° de reçu M25774 n° d'enregistrement 21201057 Mr Mohamed Sfar demeurant à District de Nozha Tazarka a vendu à Mr Mohamed Kasim demeurant à District de Nozha Tazarka, le fonds de commerce sis à la rue Habib Bourguiba Tazarka déstiné comme vente de volaille.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur 20 jours à partir de cette publication au JORT,

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 15/06/2021.

2021R01827FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/06/2021 enregistré à la recette des finances de menzel temime le 23/06/2021, quittance M032952 ; Enregistrement 21201128; Madame Naima ben saiid a cédé à monsieur Rami Debiche, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels relatif à la vente des vêtements, sis rue Habib Bourguiba n 109, place de l'indépendance au prix de 15000 dinars déposés entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours après la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, toute opposition sera effectuée entre ses mains et à son local situé à rue mongi slim, impasse elwagaa, menzel temim .

Cette vente sera publiée au journal "Achourouk" le vendredi 25 juin 2021.

2021R01831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte enregistré à la recette des finances de Bengardane le 8/6/2021 n°M029605 au titre de 13436167. Rédigé par Mtre Jouili Ibrahim Avocat à la cour d'appel, Rue 02 Mai 1966 - Médenine. La Société Al Ikhlass, a vendu à la Société Assaad la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Rue Ras Jdir km 1 - Bengardane. Les oppositions doivent être adressées à l'acheteuse à son siège social sis à la Rue Hedi Grissiaa Bengardane dans le délai de 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au quotidien «Assahafa» paru le 23/6/2021.

2021R01834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente du fonds de commerce rédigé par Maître Ben Romdhane Abdelkrime en date du 8/6/2021 enregistré à la recette des finances Siliana le 8/6/2021 sous le numéro 21201327 quittance M007365 MSe Mouhamed Ihedi Ben Hsouna Ben Bilgesim Elwerfelli titulaire de la cin n°04393867 en date 8/4/1995 demeurant à Ben Titouha Alarab Siliana sud a vendu à Marouen Ben Amor Kharroubi titulaire de la cin n°04597093 en date 28/5/2014 la totalité du fonds de commerce sis au marché municipal de Siliana sous le nom Kassab enregistré au registre national des entreprises de Siliana sous le 0124802k.

Les oppositions seront dans un délai de 20 jours dés la date de publication de cette annonce au jort au bureau de l'avocat Abdelkarim Ben Romdhane sis au 136 avenue de la Liberté 3ème étage Tunis.

Cette annonce a été rendue publique aux journaux Al Shorouk et Le Quotidien le 12/6/2021.

2021R01840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, daté du 15/6/2021 enregistré à la recette des finances Yasminet le 18/6/2021 quittance n°M027248 et enregistrement n°21201454 Mr Isam Ben Guirat inscrit à l'RNE sous le n° 1146285R CIN n°07124111 a vendu à Mme Raoua Fray, CIN 09603550, la totalité du fonds de commerce sis au n°1 rue el faouz 2063 nouvelle Médina Ben Arous exploité comme superette pour alimentation moyennant un prix globale de 90.000dt000.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Dalanda Aouem Sahnoun Avocate prés la cours de cassation Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Achourouk et le Quotidien le 26/6/2021.

2021R01845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial rédigé par les Notaire maître Ayari Souad et Laila Attaiallah leurs bureaux sis à Ben Arous en date de 22/6/2021 enregistré à la recette des finances de nouvelle médina dans le journal mensuel du maître Souad Ayari, Mme. Samia Slama CIN n°07094804 a vendu le fonds de commerce avec toutes ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Bizerte n°22 Ben Arous exploite entant que restaurant nomme Jamiaka à Mr. Fathi Gharbi CIN n°00797606.

Les oppositions sont acceptées entre les mains d'acheteur au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Quotidien le 26/6/2021.

2021R01846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena 21/06/2021 quittance N° M038226 , enregistrement 21202277 . Mme Faouzia Bnet Salah Ben Khlifa Belhaj Omar a vendu la totalité du fonds de commerce avec toutes ses éléments corporelles et incorporelles exploité en tant que Cafe 1 er categorie nommée « chichkhan sis à 3 avenue de la liberté Fouchena à Mr Mohamed Ben Maamar Ben Salem Gharbi

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat Maitre Abdenasseur Belkhir son bureau sis KM 7 CHOUCHET Rades Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publié dans le JOURNAL Achorouk et le quotidien le 25/06/2021

2021R01852FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 14/6/2021 enregistré à la recette des finances sous n°4203483 quittance n°M030043 en date le 15/6/2021, Mr Sami Bouraoui a vendu la totalité du fonds de commerce exploité «café Golf Star» à la cité Salah Edine Ayoubi, à Mr Mabrouk Mbarak ; toute opposition doit être notifiée entre les mains du vendeur dans un délai 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

2021R01855FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/6/2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 21/6/2021 quittance n°M048150 enregistrement n°21202266 Mr. Sami El Khalifi a vendu son fonds de commerce «Vente légumes et fruits en détail» exploité au local route de Bizerte km7 Jaafer Raoued Ariana et ce à Mr Khaled El Messoudi, les oppositions doivent se faire sous peine de déchéance et de forclusion entre les mains de l'acheteur cité à l'adresse du local route de Bizerte km 7 Jaafer Raoued Ariana dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Ce communiqué a été publié au journal «Achourouk» du 24/6/2021 et le quotidien du 24/6/2021.

2021R01868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat du 7 Juin 2021 enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 16 Juin 2021 reçu n°M031965 n° d'enregistrement 21201186. La Société Grissa Equipement Agricole n° RC B09154002013 Identifiant Unique 130 76 18 N représentée par son gérant Mr Mourad Grissa CIN 04195005 du 7/10/2015 a cédé son fonds de commerce exploité dans le commerce des équipements Agricoles en petite quantité dans le local sis à la Route de M'saken Ettaamir 4000 Sousse à Mr Hamdi Ben Fathi Ben Mabrouk Hadj Salah CIN 06983586 du 28/3/2019

Les éventuelles oppositions sont admises chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 19/6/2021.

2021S00733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 17/6/2021, enregistré à la recette des finances Avenue Mhamed Maarouf Sousse le 21/6/2021, sous n°21201335, quittance n°M041563, Mr Monji Nadari, titulaire de la CIN n°02727025, a vendu et cédé à Mr Mohamed Ali Raies, titulaire de la CIN n°05576541, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce, sis à la Rue Bologne Billancourt Sousse. Les oppositions se font au cabinet du maître Dalel Smida Avocat dont le cabinet sis à 7 Rue Bologne Billancourt Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 24/6/2021.

2021S00735FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 15 juin 2021 enregistré à la recette des finances de Monastir le 15 juin 2021 sous n° 21203434 ; quittance n° M031834 ; Mr «Jlassi Mondher» titulaire de la CIN 04175673 délivrée le 31/12/2007 domicilié au Place 3 Aout Monastir a vendu à Mr « Salah Montasar » titulaire de la CIN 06928334 délivrée le 08/04/2017 domicilié à 212 cité Esselem Monastir la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morales immatriculé au registre de commerce sous numéro: A 157082012 destiné au café Salon de thé nommé «CESAR» sis au rue de chaussé de l'immeuble sise rue 1 er juin, Monastir 5000.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maitre Achour Abdelhamid avocat dont le bureau sise rue de Leader, Houmet Trabelsia Monastir délais légaux de 20 jours à partir de la date de publication de cet acte au journal officiel de la république tunisienne ; cette annonce a été publiée le 23/06/2021 à Echourouk n°10884 et au Quotidien n°6220.

2021S00740FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 18/6/2021, enregistré à la recette des finances de Tboulba en date du 21/6/2021 sous quittance n°M023556 et enregistrement n°21201210 Mohamed Elazhar Kharchoufi titulaire de la carte d'identité nationale n°0511234 délivrée à Tunis le 3/5/2001 vend et cède à Elmiloud Mesbahi titulaire de la carte d'identité nationale n°13469030 délivrée à Tunis le 22/10/2014 le fonds de commerce du local destiné pour la vente des fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels, sis à avenue 07 Novembre Tboulba.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Saidane Zohra à son bureau sis à la Rue Said El Marchaoui Monastir dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié au quotidienne Echourouk du 25/6/2021.

2021S00741FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 5/5/2021, enregistré à la recette des finances de Kalaa Kébira le 31/5/2021, sous n°21200993, Quittance n°M24800, Mme Sihem Bent Salem Ben Hédhili Souilem, titulaire de la CIN n°05584040 demeurant à la Rue Ajmi Ben Mansour, a vendu et cédé à Mme Fadoua Bent Mohamed Ben Ali Dardour, titulaire de la CIN n°09310121 et demeurant à la Rue El Jinène Kalaa Kébira la totalité du fonds de commerce du local destiné Jardin d'enfant (I.Unique : 0930525B - RC : A0948802007) sis à la Rue 1er Juin Kalaa Kébira.

Les oppositions se font entre les mains de l'Avocat le maître Mr Zouhaier Souilem à son cabinet sis à la rue Nafta Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 16/6/2021.

2021S00742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce rédigé par Maître Faouzi Dagdagui Avocat en date du 17/3/2020, enregistré à la recette des finances d'El Jem le 20/01/2021, sous Quittance n°005000, la Société «HK IMPORT EXPORT», a vendu et cédé à Sourour Bent Mohamed Salah Ben Mohamed Boussetta Mahjoub, la totalité du fonds de commerce du local commercial avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Route ceinture El Jem. Les oppositions se font entre les mains du vendeur à son adresse sise à la Rue Commandant Béjaoui El Jem - Mahdia ou auprès de l'acheteur à son adresse sise à la Rue Youssef Temimi M'Saken Ouest Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 23/6/2021.

2021S00744FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé le 28/5/2021 à Sousse et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 16/6/2021 sous le numéro 21201168 quittance n°M024177. La "Sté Duplex SUARL" ayant le matricule fiscal numéro 1201354A/M/A et inscrit au registre national des sociétés sous le B09105402011 siège social sis au 22 rue des Palmiers Khezama Est Sousse représentée par sa mandataire : Soukri Saloua Bent Mahmoud titulaire de C.I.N 02830375 vend et cède à la : Sté "TELNOR" SARL ayant le matricule fiscal n°1720253 / K Siège social sis à la Rue Ennemer Chotrana 1 Sokara 2036 Tunis représentée par son mandataire Senda Bent Kamel Moualhi titulaire de la C.I.N n°09610711 demeurant 22 rue Elkahna Hammam-lif Ben Arous le fonds de commerce qui est dû à l'exploitation d'un restaurant et café sis au 22 rue des palmiers Khezema Est Sousse. La vente a été évaluée pour la somme de 80 000 DT.

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Trabelsi Ajmi l'avocat à la cour de cassation 28 boulevard Léopold Seder Senghor Sousse et ceci dans les délais de 20 jours selon la date de la publication au journal officiel.

Une publication au journal Echourouk a été publiée le 23/6/2021.

2021S00745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 3/5/2021, enregistré à la recette des finances Diar elwafa Sfax le 16/6/2021 sous le n°21203044 Quittance n°47171, STE NOUVELE DE TELECOMMUNICATION SONOTEL inscrite au registre national des entreprises sous n°1311033X, a vendu et cédé à la Sté GLOBAL TECHNOLOGY inscrite au registre national des entreprises sous n°1361032Y, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des téléphones mobile et accessoires et service internet, sis à l'Av Farhat Hached immeuble Ajmi Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles doivent se faire entre les mains de Maître Slim Bouassida, avocat à la cour de cassation, ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au jort.

Cet extrait a été publié aux journaux «Assabah» et «Le Temps» du 22/6/2021.

2021X00764FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Kacim Echebi Sfax le 29/6/2020 sous le numéro 20201715 quittance n°M062499 rédigé par Maître Rebai Chokri avocat à Sfax Monsieur Lotfi Haj Taiib titulaire de la CIN 05276307 du 5/01/2004 a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Slim Zagal titulaire de la CIN 01317317 du 15/6/2020 ce fonds est situé au souk Eljadid Bab Jibli Sfax exploité en tant que la vente des épices et dérivés.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur monsieur Lotfi Haj Taieb demeurant à 11 Rue Tahir Hadad Sakiet Ezzite Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 5/7/2020 aux journaux Quotidien et Echourouk.

2021X00766FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente enregistré à la recette des finances avenue Arbi Zarouk Sfax, en date du 09/06/2021, Reçu N° M039340, enregistrement 21202324. Amna Bent Amara Ben Ali Marzouki épouse Faical Rahmouni N°

de sa carte d'identité nationale 08773924 a cédé à Fatma Bent Adel Ben Mohamed Moalla N° de la carte d'identité nationale 08798005 tout le fonds de commerce du local situé à immeuble Ben Farh route El Matar Km 4, début Hay El Bahri 2, avenue Abou Dhabi Sfax utilisé dans la préparation et vente des repas en détail (Fast Food).

Toute éventuelle opposition doit être adressée entre les mains de l'acquéreur sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le J.O.R.T.

Cette annonce a été publié dans le journal Assabah en date du 19/06/2021. ps2100337.

2021X00767FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté le 10/3/2021 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 31/5/2021 sous numéro 21202097 Monsieur Zaghdan Mourad dont le numéro de sa C.I.N 01298003 dans le droit de lui-même et dans le droit de ses frères a vendu à Monsieur Bouaziz Faouzi Ben Habib Ben Mohamed dont le numéro de sa C.I.N 01334780 la totalité du fonds de commerce sis à la Rte de l'Aéroport Km4 Cité elbahri2 Sfax.

Toutes oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains Monsieur Zaghdan Mourad sis à 14 Rue Dag Hammarskjold 2ème étage Sfax.

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 17/6/2021 page 6 et au journal «Essabeh» du 17/6/2021 page 12.

2021X00773FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté le 10/3/2021 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 5/4/2021 sous numéro 21200811 madame Chaari Najoua Souad Ep Maaloul Mohamed dont le numéro de sa C.I.N 01142172 a vendu à madame Chaabene Hadir dont le numéro de sa C.I.N 11157812 la totalité du fonds de commerce sis à la rte de Gremda centre Sahnoun 3012 Sfax.

Toutes oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains de madame Chaari Najoua Souad EpMaaloul Mohamed sis à la Rte de Gremda centre Sahnoun 3012 Sfax.

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 27/5/2021 page 12 et au journal «Essabeh» du 27/5/2021 page 12.

2021X00774FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté le 23/4/2021 enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit Sfax le 15/6/2021 sous numéro 21201263 Madame Saïda Makni dont le numéro de sa C.I.N 08812140 a vendu à Madame Hentati Sajiaa dont le numéro de sa C.I.N 01258360 la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba 2021 Sakiet Ezzit Sfax.

Toute oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains Madame Saida Makni sis à Cité elbahri 2 avenue 2006 Sfax.

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 17/6/2021 page 6 et au journal «Essabeh» du 17/6/2021 page 12.

2021X00775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté le 5/3/2021 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba à Sfax le 11/3/2021 sous le numéro M021283, madame Mhiri Salma EP. Weli Lassaad dont le numéro de sa C.I.N 05341312 a vendu à Monsieur Ghafsi Belguecem Ben Ali Salah dont le numéro de sa C.I.N 09208345 la totalité du fonds de commerce sis à la Rte Manzel Chaker Km 4.5 Sfax.

Toutes oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains de madame Mhiri Salma Ep Weli Lassaad sis à la route de Manzel Chaker Km4 zanket elkanzoul Sfax.

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 27/5/2021 page 12 et au journal «Essabeh» du 27/5/2021 page 12.

2021X00776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/06/2021 enregistré à la recette de finances rue du sahel Tunis le 11/06/2021 sous n° 21201062 reçu 024802 Mr Sadouk Mahjoubi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux du local commercial destiné pour vente des vêtements « prête à porter » situé à rue 9123 n° 25 hay Fatah Tunis pour l'acheteur Mr Karim Elzeiri.

Toutes les oppositions doivent été faites auprès l'acheteur au local du fonds vendu et ce dans 20 jours à comporter de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été déjà publié au journal Echourouk paru le 24/06/2021.

2021401714FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 03/06/2021 enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibn Zied Bizerte le 03/06/2021 quittance M030613 ; Enregistrement sous le numéro 21202016; Monsieur Chedli Ben Achour Ben Ahmed Arjoun a vendu à Monsieur Sami Ben Abdelaziz Ben Mohamed Abbes la totalité du fonds de commerce consistant en la buvette connue sous le nom de «Buvette El Quods» exploité dans le local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant le siège de l'Union Régional du Travail de Bizerte et sis à. l'avenue Habib Bourguiba à Bizerte.

Toute opposition sera effectuée entre les mains du Vendeur monsieur Chedli Ben Achour Ben Ahmed Arjoun à l'adresse du local mentionnée ci-dessus ; dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien « ASSAHAFA » du 15/06/2021 sous le numéro M21000950.

2021401716FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 24/5/2021 et enregistré à la recette des finances à Sbeitla le 24/5/2021 numéro de quittance M019196 numéro d'enregistrement 21200726 il a été procédé à la vente de la part de monsieur Salah Ben Ali Ben Salah Rbaii domicilié au 39 rue Hsan Saadaoui Menzah 9 Tunis au profit de Madame Malika Bent Sadok Ben Mekki Epouse Hbib Hrizi domicilié au cité elweljah Sbeitla la totalité du fonds de commerce de Boulangerie et Pâtisserie Siège social à la rue Ali Belhouene Sbeitla.

Les oppositions sont reçues chez l'acheteur au siège social précité dans un délai ne dépassent pas les vingt jours de la date de sa publication sur le journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au quotidien «Echourouk» du 22/6/2021 sous le numéro 10883.

2021401717FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Jazira Tunis le 15 juin 2021 numéro de quittance M035679 numéro d'enregistrement 21301718 Monsieur Hassouna Ben Salem titulaire de la CIN n°00043662 a loué la totalité du fonds de commerce sise à 77 Souk El Attarine - Tunis destiné à la vente des articles artisanales à la Société Hassouna Mounir Kamel Ben Salem son matricule fiscal 1133200/A/N/M/000 représentée par son gérant Monsieur Kamel Ben Salem pour une durée d'un an à partir du 1 juin 2021.

Cette annonce a été publiée au journal El Sabbah du 23/6/2021.

2021T00662FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En Gérance Libre

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances rue d'Autriche en date du 21/4/2021 n° d'enregistrement 21301737 quittance n°M028850 Mr Mohamed Ben Taieb Khedhri CIN n°00526562 a loué en gérance libre à Mr Faouzi Ben Abdelhak Ben Mohamed El Akhdhar Neili CIN n°03763029 le fonds de commerce sis à la rue Borj Bourguiba n°15 Tunis exploité pour tous genre de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période de cinq ans (05) renouvelable à compter du 01/4/2021 au 31/3/2026.

2021T00665FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des Stés 1er bureau Tunis le 22-6-2021 quittance n°5412 sous le n°21304014, Mme Dalila Ben Ali Ben Yaghlen a loué la totalité du fonds de commerce en activité de tout commerce sis 276 bis, Av Habib Bourguiba, Le Kram - Tunis, à la Société YES PARFUMS représentée par son gérant Mr Ilyes Zekri.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 24-6-2021.

2021401705FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé du 3/6/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 3 juin 2021 n°21303733 Quittance M043893 la société Utique de Commerce représentée par son gérant, dont le siège social est situé au 75 Avenue Kheireddine Pacha Montplaisir, a donné location gérance du fonds de commerce du prêt-à-porter et chaussures, sis au centre commercial Tunisia Mall Berges du Lac 2 étage 1 n°22, à la société C JEK représentée par son gérant, dont le siège social Rue 8030 n°7 Belvédère Tunis, pour une durée d'un an à compter du 15 Juin 2021 au 14 Juin 2022.

Le présent avis est déjà paru aux journaux le Temps et Essabah du 18/6/2021.

2021401718FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Tunisie Compétences

Objet : Développement.

Adresse : 3 rue Ahmed Triki Belvédère 1002 Tunis.

Buts :

1. Contribuer à la valorisation des compétences tunisiennes et mettre en valeur leurs capacités et œuvrer pour les orienter et les guider

2. Contribuer à l'avancement du développement économique et social de la Tunisie en œuvrant à élever les valeurs de la bonne gouvernance.

3. Chercher à évaluer le rôle des femmes et les compétences des jeunes

4. Travailler à diffuser la culture de la sûreté de l'information et de la sécurité globale.

5. Chercher à mettre en réseau les entrepreneurs et valoriser les valeurs de solidarité et l'économie sociale

- Président : Chokri Hidri.

- Trésorier : Sami Gabsi

- Secrétaire général : Sami Sahraoui.

2021T00555APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Fraternité Maghrébine

Siège social : 000 Route Mornag Km 7 en face Local ooredoo Yasminette 2096 Ben Arous.

Objectifs :

Soutenir les investissements maghrébins communs, notamment en Tunisie

Soutenir la culture nationale maghrébine

Soutenir la solidarité entre les peuples du Maghreb

Membres fondateurs :

Président : Bachir Thabti

Secrétaire général : Om Elkhir Wertatani

Trésorière : Amel Amari.

2021R01636APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires

Résidence Zayneb, les jardins du lac

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 Avril 2021 enregistré à la recette des finances Tunis, rue de la station le 15 Avril 2021 sous le numéro 414, quittance n°M023775, approuvé par la municipalité de la Goulette le 03 Juin 2021 par l'arrêté n° 40, le syndic de la résidence Zayneb s'est constitué, le bureau se compose comme suit:

Présidente : Mme Sirine Jamoussi

Trésorier : Mr Karim Saber Hammami

Secrétaire général : Mr Moustfa Ben Arfa

2021R01832APSF1

Constitution d'un syndic

Selon PV du syndic des propriétaires de l'immeuble RIVERA en date du 18/7/2020 ; au siège du syndic sis à Hammamet nord, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 18/6/2021 quittance n M059222 enregistrement n°21802664 il a été décidé la constitution du syndic des propriétaires de l'immeuble RIVERA et la nomination de :

Mr Hamza Jhaidar : Président

Mr Sami Tbessi : Trésorier

Mrs Nabil Dadoucha : Med Elyes Mami et Moncef Sdiri : membres.

2021R01835APSF1

Homologation de résolutions

Procès de l'assemblée générale

Du Syndic de la résidence les deux Mouettes

Avenue de la plage rue Mokhtar Laatiri Hammam Sousse

Une assemblée générale s'est tenue le 24/4/2021 au café la noisette située près de la résidence les deux mouettes.

Suite à la convocation par Mr Oussama Ben Hédi Jaballah des copropriétaires pour l'élection d'un nouveau président et membres du Syndic de la résidence, la tenue de l'assemblée a été constatée par le Huissier maître Nasri Bouazza le 24/4/2021 (procès numéro 6759).

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit : élection de Mr Negra Moez Président du Syndic, Mme Fathia Mabrouk vice présidente, Mr Lotfi N'cir trésorier, Mr Atef Torjmen secrétaire général et Mr Oussama Jaballah Membre du Syndic chargé des relations avec les administrations.

Un avis similaire est paru aux journaux la Presse et الصحافة en date du 19/6/2021.

2021S00734APSF2

Procès-verbal du syndicat résidence

El walid 1 Agba Tunis

Suite à l'assemblée extraordinaire qui s'est déroulée le 30/5/2021 à 12 : 30 avec la présence de 55% des résidents. Il a été élu Med Ali Bechikh titulaire de la CIN n°04650044 délivrée le 01/8/2018 comme président du syndicat, monsieur Fethi Ferchichi en tant que trésorier, monsieur Hatem Tlili comme secrétaire général et monsieur Chokri Ferjani comme secrétaire général adjoint à partir du 31/5/2021 d'après le PV enregistré le 16/6/2021 à la recette des finances de Sidi Hsine sous le n°21701590 et reçu n°M037824.

2021401693APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Maître Ounissi Kamel Huissier de Justice

Immeuble El Fardawsse 1er étage bureau n°1 - Route de Mateur Km 7 Manouba

Tel : 70635415/98650294

Créancier saisissant : M. Werfelli Hassan en tant que liquidateur de l'héritage du défunt Kiari Mohamed Tunis.

Domicile 62 avenue Ittihad El Maghreb El Arabie Soukra Ariana son Avocat Maître Monther El Cherni - Tunis.

Débiteur saisi :

Kamel Grami, numéro de CIN 07395785 du 17/12/2018 sis Café La RANIA Route de Mateur Km 7 Manouba à coté de Juge contonal (présidente).

Titre exécutoire :

Jugement du tribunal de la cour de 1ère instance de Manouba rendu dans l'affaire numéro 10185 le 5/11/2019.

- Nature de l'exploitation de fonds de commerce :

Café La RANIA Route de Mateur Km 7 Manouba à coté de Juge contonal (présidente).

Eléments moraux : (Clientèle, l'achalandage nom commercial, droit de renouvellement de bail, (loyer annuel 7.984.236)

Eléments corporels :

- 12 Chichas
- 18 Tables
- 45 Chaises
- 29 Chaises anciennes
- Machine du café (Farma)
- T.V (Samsung 40 pousse)
- T.V (Condor 49 pousse)
- 2 portes Aluminium
- 2 portes Rideaux
- Tunda Garmoude
- Réfrigérateur (Mont Blanc)
- Réfrigérateur (Arcelik)
- Bouteille Gaz
- Chaine Sterio (T M C)
- Chauffage (Mony)
- Machine siroter le café
- Lavabo Inox (3 parties)
- Récepteur T.V

Prix d'ouverture 22.583.000 dinars

Eléments Moraux 12.375.000 dinars

Eléments corporels 10.208.000 dinars

Tout participants à l'adjudication doit consigner 10% du prix avant la date de vente.

Remarque : Toutes les dépenses sont à la charge de l'acquérant seront annoncées le jour de la vente.

Le fonds de commerce :

Date et lieu de la vente : 29/7/2021 à 10 H du matin au local de l'exploitation du fonds de commerce, le cahier de charge et mis à la disposition de tout intéressé à l'étude de Maître Ounissi Kamel, Immeuble El Fardawsse 1er étage bureau n°1 - Route De Mateur Km 7 Manouba.

Tel : 70.635.415

Cette annonce a fait l'objet d'un affichage à :

5. La municipalité de Dawar Hicher

6. Le tribunal de 1ère instance de Manouba

7. Au local du fonds de commerce

8. A l'étude de l'huissier de justice chargé à la vente, il fait l'objet d'une publication au JORT et aux quotidiens «El Sabah et Le Temps».

2021R01836VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble à Hammamet Sud

A la demande de Monsieur Mokhless Ben Youssef, en sa qualité de syndic de la faillite de la société «l'oasis «et représentant des créanciers, ayant son bureau au 55 avenue Khair-Eddine bacha 2eme étage Montplaisir Tunis; élisant domicile Maître Nabil Daboussi avocat à la cour 5 rue Riadh Mutuelle ville Tunis.

Contre la partie saisie : la Société de promotion touristique 'L'OASIS' société anonyme RC : B0717722005 représentée par son syndic de faillite Monsieur Mokhless Ben Youssef dont le cabinet est au 55 avenue Khair-Eddine bacha 2ème étage Monplaisir Tunis.

A la diligence de Maître Nabil Daboussi, Avocat à la cour, 5 rue Riadh Mutuelle ville Tunis.

Immeuble à Vendre :il s'agit de parts indivises dépendant de 4 titre fonciers sis à Bir Bouragba délégation de Hammamet gouvernorat de Nabeul ; les dites parts représentent une entité touristique d'une superficie totale de 6934 m², qui représente la base immobilière de la boite de nuit connue sous le nom de l'oasis et le restaurant mitoyen 'Layalina' sis à la zone touristique Hammamet Sud; la dite superficie est délimité par un siégé de tous les côtés avec une entrée principale sur la rue 'Beyrouth' dépendant de l'avenue Moncef bey, où est situé le parking desservant 2 constructions celui du coté ouest représente le restaurant 'layalina' et du coté est la boite de nuit 'l'oasis' ainsi qu'un parking ,un jardin et des zones vertes aménagées.

A noter que le restaurant 'layalina 'est équipé d'une cuisine aménagée, une grande salle, des sanitaires, et un local technique pour l'électricité, une porte qui donne accès à la boite de nuit 'l'oasis' composée de 4 étages, le sous-sol d'une superficie de 743 m², comportant des locaux technique un grand cellier, des vestiaires pour le personnel et des toilettes, le ré de chaussée d'une superficie de 1630 m² composé d'un hall principal, une salle d'exposition et 2 bars et des locaux techniques, des sanitaires et des escaliers, le premier étage d'une superficie de 1114 m² composé de plusieurs espace de loisirs et des sanitaires, le deuxième étage d'une superficie de 752 m² composé d'un bar; de locaux administratifs et des toilettes.

Les espaces extérieurs sont aménagés, composé d'un parking et d'un barbecue pour les besoins du restaurant et d'espaces verts.

1/ Description des parts indivises de l'immeuble objet du TF n°586628 Nabeul : il s'agit de parts indivises à hauteur de 3060 parts dans l'indivision du TF 586628 Nabeul fractionné en 5340 parts,

Les parts saisies font partie de la parcelle n°654 sur les quelles est construite la boite de nuit 'L'OASIS' sur 4 niveaux (sous-sol, ré de chaussée, 1er et 2ème étage) ainsi qu'une partie du parking et une partie du jardin et une partie du restaurant 'LYALINA' mitoyen à la boite de nuit du côté ouest.

2/ Description des parts indivises de l'immeuble objet du TF n°586172 Nabeul

Il s'agit de parts indivises à hauteur de 628 parts dans l'indivision du TF 586172 Nabeul fractionné en 8315 parts,

Les parts saisies font partie de la parcelle n°562 sur lesquelles est construit une partie du restaurant 'LYALINA'.

3/ Description des parts indivises de l'immeuble objet du TF n°586638 Nabeul

Il s'agit de parts indivises à hauteur de 1594 parts dans l'indivision du TF 586638 Nabeul fractionné en 2274 parts,

Les parts saisies font partie de la parcelle n°653 sur lesquelles est construit une partie de la boite de nuit 'L'OASIS' ; le jardin des palmiers, un comptoir bar et le barbecue.

4/ Description des parts indivises de l'immeuble objet du TF n°600267 Nabeul.

Il s'agit de parts indivises à hauteur de 1652 parts dans l'indivision du TF 600267 Nabeul fractionné en 21970 parts.

Les parts saisies font partie de la parcelle n°665 sur lesquelles est construit le parking, le jardin et l'entrée du complexe.

Mise à prix : 1 144.510,000 dinars, frais en sus et qui seront fixée le jour de l'audience.

La Mise à prix :

La mise à prix de parts indivises des 4 immeubles qui constituent la base immobilière du complexe touristique en tant qu'une entité touristique composé de la boite de nuit 'L'OASIS' et le restaurant 'LAYALINA' est de 6.111.382,000 dinars ventilés comme suit :

4.034.245,041 dinars pour les parts indivises dépendant des TF 586628 Nabeul et 586172 Nabeul.

584.599,592 Dinars pour les parts indivises dépendant du TF 586638 Nabeul

1.492.537,387 Dinars pour les parts indivises dépendant du TF 600267 Nabeul.

Frais en sus et qui seront fixée le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le lundi 2 août 2021 (02/8/2021) devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non Tunisiens.

2021R01841VEPA1

Vente immobilière

1- Poursuivant : Abdelaziz Hadj Ahmed chez son avocate maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij immeuble tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana

2- Avocate poursuivante : Maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij

Immeuble Tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana.

3- Partie saisie : les héritiers de Alala Ouni :

- Fatma Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis.

- Mohamed Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis

- Sami Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis

- Basma Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis

- Salem Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis

- Tarek Ouni sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité Ibn Khaldoun Tunis

4- Immeuble saisi : tout l'immeuble objet du titre 73989 Tunis dénommé «dar essafa» Sa surface est de 120 mètre carré correspondant au 120 parts l'immeuble contient un construction composé d'un rez-de-chaussée utilisé comme habitat sis au n°57 rue Salem Ben Massoud (ancien rue 6594) cité ibn Khaldoun Tunis.

5- Le prix de vente de l'immeuble : sur la base de l'ordonnance sur requête n°30546 délivré par le tribunal de première instance de Tunis du date du 11/02/2019 l'expert Bechir Ben Khalifa par son rapport rendu le 22/9/2020 a fixé le prix de vente de l'immeuble au prix de cent vingt mille sept cent dinars cinq cent millimes (120 700 d 500).

6- Date d'audience vingt sept juillet deux milles vingt un (27/7/2021) à neuf heures du matin suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après avoir consigné le tiers du prix initial à la caisse des dépôts et des consignations ou par la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable sauf s'il s'agit d'un copropriétaire en cas de licitation, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2021R01854VEPA1

Vente aux enchères publiques

Saisissant :

Emna Bayram ép Bouzguaia, demeurant à 31 Rue Plutarque jardin El Menzah Sidi Daoued, représentée par Maître Anis Hrizi 2 Rue Labid Lafayette Tunis.

Avocat :

Maître Anis Hrizi, 2 Rue Labid Lafayette Tunis.

Partie saisie :

- Sté Tunisienne de développement (L'HIMA), siège social route de Tunis Zaghouan M'Hamdia.

- Mohamed Montassar Ben Daya (CIN : 05163594), demeurant à la Rue Hassan Ibn Noemen

L'immeuble à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «Montassar 1» objet du titre foncier 65353 Ben Arous sis à El M'hamdia au bord de la route menant de Sidi Fraj à Tunis.

D'une superficie de 11291 m² se composant d'un terrain et des édifices en état d'abandon.

Mise à prix :

La vente est fixée à 677466,000 DT.

Outre les honoraires et frais légaux qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 28/7/2021 devant la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

Les visites pourront se faire tous les jours aux heures de travail.

Pour plus d'informations prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Observations :

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par le biais d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent avoir l'autorisation administrative nécessaire conformément à la législation en vigueur.

2021R01861VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n° 1120822 H, ayant son siège social à 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi :

1/ Société OZITA PRO, société à responsabilité limitée, immatriculé au registre de commerce sous le n°B1513662015, demeurant à avenue Habib Bourguiba, Menzel Nour 5022 Benbla Monastir.

2/ Ben Housin Lazrak Samir, CIN n°06759334, demeurant à la rue Habib Thameur Menzel Nour, Monastir.

3/ Bent Mohamed Aissi Fatma, CIN n°04095015, demeurant à 66 rue Mohamed Ali, Menzel Nour, Monastir.

Avocat poursuivant : Maitre Hakim Walid, avocat à la cour de cassation dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5 - Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un Terrain de forme rectangulaire objet du titre foncier n°93659 Monastir dénommé «Salha» d'une superficie de 1430 m² sis à Menzel Nour, Benbla, Monastir, il ouvre de l'est sur la route principale liant entre Menzel Nour et Menzel Harb et contenant des arbres d'olives. Le terrain est clôturé de l'est et du nord par un mur de 4 mètres de hauteur. Du nord terrain d'autrui, de l'est route publique liant menzel nour à menzel harb, du sud terrain clôturé et centre sportif et de l'ouest terrain clôturé.

Mise à prix : Trois Cent quinze mille et deux cents soixante dinars (315.260,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir sis à la rue Chaeben Bhouri 5000 Monastir, le mercredi 28 juillet 2021 (28/7/2021) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'Immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Monastir ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2021X00769VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Maître Meimoun Moalla, Huissier de Justice à la Circonscription Judiciaire de la Cour d'Appel de Sfax, y domicilié Avenue Habib Maazoun Immeuble Taparura Escalier B Premier étage Sfax, annonce l'avis suivant :

La demanderesse poursuivante : Arabe Tunisie Bank au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce sous le n°167001997 8 au siège de son agence de Sfax Avenue Habib Bourguiba représentée par Maître Mohamed Sofiane Jamoussi.

La défenderesse propriétaire du fonds de commerce : La Société des Services du Sud des Camions au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°1115881997 et mentionnée au registre national des entreprises sous le n°00435764 Y ayant son siège social Route de Gabès km 2.5 Ceinture du marché de gros Sfax.

Activité du fonds de commerce : Réparation des camions et vente des pièces de rechange, numéro du registre de commerce : 00435764 Y.

Mise à prix : 340.000,000 d

Lieu, date et heures où seront procédées les enchères : Au siège de la société débitrice sis à la Route de Gabès km 2.5, Ceinture du marché de gros Sfax et ce le mardi 3/8/2021 à dix heures du matin.

Le poursuivant chargé des enchères et rédacteur du cahier des charges de la vente Maître Meimoun Moalla, Huissier de Justice Sfax ayant son étude à la Rue Habib Maazoun Immeuble Taparura Escalier B Premier étage - Sfax.

Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix en sus des frais du procès verbal de la vente.

Pour d'amples renseignements contacter l'Huissier de Justice précité.

2021X00772VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisi immobilière après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maitre Moez AYED ZAMBAA

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, IU 0000221M, RC auprès du tribunal de première instance de Tunis n° B 176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

1- Débiteur saisi : Société MAGITAT, SARL,IU. 0043533L ayant son siège à l'avenue de la Liberté (7Novembre) Immeuble Donia Appartement 1B1 Sfax. et à l'immeuble Jawhara Mezzanine Appartement 4 Sfax.

3-Avocat poursuivant :Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise' rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc .A 5éme étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Donia 89» objet du titre foncier n° 31683 Sfax qui consiste en un appartement ouvrant sur l'ouest n° 1B1 escalier B 1er étage Immeuble Donia avenue de la liberté (7 Novembre) Sfax d'une superficie de 11 m2, avec les parties communes lui revenant du titre foncier 20875 Sfax et qui sont de 71/3983. L'appartement est composé d'un salon, un couloir dans lequel se trouve une chambre, une salle d'eau, un hall, une cuisine équipée d'un petit balcon ouvrant sur l'ouest. L'appartement est équipé de l'électricité et de l'eau courante, et il est loué à l'union des travailleurs de Tunisie à 400 dinars.

5- Mise à prix : Quarante six mille huit cent soixante dinars (46.860,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40 %. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboul Kacem Chebbi Sfax le lundi vingt six juillet deux mille vingt et un (26/07/2021) à partir de 9 heures.

7· Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maitre Moez AYED ZAMBAA et ce aux mêmes horaires.

2021X00785VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maitre Imed Mseddi

Avocat à la Cour de Cassation

- Partie Poursuivante :

Banque Tuniso-Saoudienne (ex Stusid Bank), société anonyme, RC n° B16641997 représentée par son

représentant légal dont le siège social est situé 32 Rue Hédi Karray Tunis Représentée par Maitre Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961F/A/P/000.

- Partie saisie en sa qualité de caution:

Salma Bent Abdelmajid Ben Taieb Siala, titulaire de la CIN 05271959, demeurant à la vieille Madina , rue du Majistrat N°6 Sfax

- Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°28881 Sfax , dénommée « Villa Imen » qui est constituée d'un terrain de 645 m2 d'une seule parcelle, située à route de Gabes km 3 sur le bord et entre 2 rues, sur lequel est bâtie une villa de 2 étages, son état actuel ancien .

- Mise à prix :

Fixée à deux cent seize mille dinars (216.000,000 D) après réduction du prix de 40 % en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable

- Lieu et date de la vente:

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi vingt et un Juillet deux mille vingt et un (21/07/2021) à partir de neuf heure du matin.

- Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il ya lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2.

2021X00798VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 % de la mise à prix

CABINET Maître Nabil Yassin SEFFEN

Tél. 71.797.400

MF: 424901K/A/P/000

1/- Créancier Poursuivant AMEN BANK SA Rc : B 176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V TuNIS créancier hypothécaire , élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine SEFFEN AVOCAT prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue D'IRAQ n°06 TUNIS 1002 Avocat poursuivant.

2/- Débiteurs saisis:1/. Karim BEN GUIRAT CIN N° 07019445 demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous-En sa qualité de débiteur principal hypothéquant et caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC N° B0248732010

2/- Ramzi BEN GUIRAT CIN N° 07079002demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous-En sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC N°

N 80248732010 et de KArim Ben GUIRAT CIN N°07019445

3/- Sonia BEN GUIRAT CIN N° 07045897 demeurant au 13 avenue de la République Ben Arous-En sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société CARRE COMMUNICATION - SARL RC N° B0248732010 et de Karim Ben GUIRAT CIN N°07019445

3/- Désignation de l'immeuble saisi: Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N° 37262 Ben Arous dénommé « Mahmoud » d'une superficie de 5 17 m2 situé à l'Avenue de la République N°11 Ben Arous, sur lequel est édifié un immeuble composé d'un RDC et 4 étages. le RDC comprend une agence bancaire - un logement à usage d'habitation, un appartement de 3 chambres salon - cuisine, S.D.B , un local commercial à usage de café dénommé « CAFE B.GUIRAT» le tout d'une superficie couverte de 482m2 - le premier étage est d'une superficie couverte de 425 m2 composé de 2 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher, salon cuisine et SDB et 2 appartements chacun comprend une chambre, un salon, SDB - le deuxième étage est d'une superficie couverte de 425 m2 est composé de 3 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher, salon, SDB , cuisine et deux appartements composés d'une chambre, un salon, une cuisine, le troisième étage est d'une superficie couverte de 425 m2 est composé de 2 appartements chacun comprend 2 chambres à coucher , salon, SDB et 2 studios chacun comprend 1 chambre à coucher, salon, cuisine , SDB et le quatrième étage est d'une superficie couverte de 93 m2 composé de deux studios composés d'une chambre à coucher, une cuisine et une salle d'eau.

4/- La Mise à prix: de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.575.300,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/- Date et lieu de la vente: La vente de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sis à la ville de Ben Arous le Mercredi 04 Août 2021 à partir de 9 heures du matin.

• Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner l'un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie.

2021401706VEPA1

Vente aux enchères Publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Avocat prés la cour de cassation

Tel/Fax : 71 284 145

Mobile : 98 426 639

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, société anonyme; selon son représentant légal RC n° B142431996 son siège social sis à la Rue Hédi Nouira Tunis.

Partie poursuivie : Mongi Blel sa cin n°04482729 du 13/01/2004 les domiciles sis à la Cité Mongi Stim Makthar et à la cité il Ons Errouhia, Gouvernorat de Siliana

Avocat de la partie poursuivante : Maître Heada Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis ; IF 753244 Description des deux biens saisis :

1- La propriété dénommée ilkaram, titre foncier 14313 Siliana sis à Makther, zone urbaine gouvernorat de Siliana sa surface 459 m² c'est un terrain rectangulaire sur le que est édifié que un bâtiment à usage commercial et habitat en sous sol, rez-de-chaussée et trois étages s'est limites au Sud la maison de Hédi Jridi à l'est par une rue au nord par la route nationale n°4 et à l'ouest par la maison de Salem Smath. La surface du sous est de 470 m² et contient une grande salle d'exposition ; Une salle d'eau, au garage, un couloir, un ascenseur non fini desservant tous les étages supérieurs et inférieurs ainsi que des escaliers. La surface du rez-de-chaussée est de 520 m² il contient un espace à usage commercial encore inexploité, une boulangerie projetée, deux salles d'eau, couloir, ascenseur et escaliers. La surface du 1er étage est de 520 m², il contient 12 locaux à usage commercial de différentes tailles cloisonnées par l'aluminium, deux salles d'eau. La surface du 2ème étage est de 460 m² il contient trois appartements chacun contient deux chambres, salon, cuisine, salle de bain et un 4ème qui se compose de trois chambres, salle de bain, cuisine, salon, quatre balcons et un petit débarras et hall. La surface du 3ème étage est de 440 m² il contient quatre appartements chacun contient deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, quatre balcons, deux débarras et hall.

Dans cette propriété trois locaux à usage commercial sont loués : une de boulangerie pâtisserie un local pour la vente de meubles et une superette Aziza et un local de stockage et deux appartements, les revenus sont de soixante dix huit mille dinars

2- La propriété dénommée Résidence Sabrine titre foncier 11511 Siliana sis à Makther la zone urbaine gouvernorat de Siliana sa surface est 371 m² (371 parts) c'est un terrain rectangulaire sur lequel est édifié un bâtiment à usage commercial et habitat rez-de-chaussée et trois étages les limites au sud par la maison d'autrui, à l'est une rue, au nord un local à usage d'habitat et commercial et à l'ouest le bien d'autrui. Le rez-de-chaussée contient deux appartements chacun comporte deux chambres, salon, couloir, cuisine salle de bain, salle d'eau et escaliers en marbre menant aux étages supérieurs et trois studios contenant chacun une chambre, salle de bain, cuisine et à l'espace extérieur une salle d'eau et garage. Le 1er étage contient deux appartements chacun contient deux chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain et un balcon l'un d'eux est loué sans contrat de location pour un loyer annuel de mille deux cent dinars. Les deux biens sont dotées de toutes les commodités eau, électricité, réseau, assainissement, leur revenu total annuel est de quatre vingt mille dinars.

Tout le descriptif est fait par l'expert Chokri Elbouni Désigné par ordonnance sar requête n°50021 rendue par le Tribunal de 1ère instance de Tunis le 3/01/2020 complétée par une ordonnance sur requête n°74491 rendue par le Tribunal de 1ère instance de Tanis 27/4/2021.

Mise à prix : la mise à prix du titre 14313 Siliana est de trois millions cent quatre vingt mille cinquante dinars (3.180.050,000 DT) et celle du titre 11511 Siliana est un million trois cent quatre vingt et onze mille deux cent cinquante dinars (1.391.250,000 Dl) outre les frais de poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation : L'adjudication aura fieu le Jeudi 29 Juillet deux mille vingt et un (29/7/2021) à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées prés le Tribunal de première instance de Siliana. La visite des lieux se fait tous les jours suivant l'horaire administratif et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposées au greffe du tribunal de première instance de Siliana ou s'adresser à l'Etude de l'Avocat poursuivant. L'enchérissement peut se faire par un seul bien et doit avoir lieu par un Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Siliana.

2021401723VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

06 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Neila Charchour CIN 00374032 demeurant cabinet Maître Sofien Ben Slama, Avocat près la cour de cassation, 72 avenue Habib Bourguiba, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : L'immeuble objet du titre foncier n°85641 Ariana dénommé «Neila» sis à Chotrana, Ariana d'une superficie au sol de 3709 m² consistant en un terrain sur lequel est construit une villa d'une superficie couverte de 320 m² et d'un Studio d'une superficie couverte 150m² et une piscine, alimentée en eau électricité et canalisation des eaux usés.

Mise à prix : (1.588.810-000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Lundi 02 août 2021 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021401724VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930304/T

Tel : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma BELGHITH sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Société immobilière CYRUS LE GRAND société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce sous le n°B1108141996 immatriculé au registre national des entreprises sous le n°F710730 sise au 35 rue 8612 Charguia Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°194103 Tunis d'une superficie de 60 m² constituant l'appartement n°A.4 sis au 1er étage de l'immeuble sis n°24 sis à l'angle des deux rues Cyrus le grand et Kamel Atatürk Tunis composé d'un hall), 2 pièces, toilettes et cuisine, toutes les pièces avec faux plafond et spot lumineuses, les portes en bois noble et les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable, d'électricité, des climatiseurs et des chauffages, représentant la parcelle n°05 du plan de lotissement du titre foncier n°118153 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/53) dans le titre dénommé «louisa 260» objet du titre 118153 Tunis aménagé et occupé en tant que bureau.

Les charges :

- Hypothèque de 1.400.000,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 200.000.000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent cinquante trois mille deux cent quarante dinars (153.240 D.000).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 27/7/2021 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021401737VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930304/T

Tel : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma BELGHITH sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : 1/ Société SMVDA REGMA inscrite au registre national sous le n°0433764N sise à Gbollet Béja et au 44 avenue Jean Jaurès Tunis.

2/ Moncef Zarraa cin n°00089959 sis 5 rue Ibn Rochd Tunis et au 22 rue Université Arabe Menzah6 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : l'immeuble dénommé «Marie lou» objet du titre foncier n°95992 Tunis constituant un appartement d'une superficie de 129 m² situé au 2ème étage de l'immeuble sis à l'ange des rues Ibn Roched et Sindbed Tunis, composé de 5 pièces de superficie différentes, une cuisine, bloc sanitaire et une 6ème pièce presque triangulaire. Le style est à l'ancienne, les fenêtres en bois, parterre en carrelage mosaïque, les équipements sanitaires de qualité économique, équipé d'eau potable, électricité, chauffage et ligne téléphonique, à usage de bureau occupé par des avocats en location, loyer mensuel est de 600 D lors de l'expertise.

Les charges :

- Hypothèque de 230.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Hypothèque de 730.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent soixante et un onze mille cent quatre vingt trois dinars (171.183 D.000).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 27/7/2021 à 9 H à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021401738VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Maître Draouil Kamel Naceur

Avocat à la cour

1- Poursuivant : Elyes Henchiri, titulaire de la carte d'identité nationale n°05425200, copropriétaire ayant son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Kamel Naceur Draouil, 4bis Rue du Mali 5ème étage Le Belvédère Tunis.

2- Propriétaire :

Mustapha Ben Mohamed Ben Abdelkader Rsaiai, profession inconnue, copropriétaire, demeurant au 103 rue Kaadine Tunis.

3- Avocat chargé de la vente : Maître Draouil Kamel Naceur, avocat à la cour dont le cabinet est sis au n°4 bis Rue du Mali 5ème étage Le Belvédère Tunis (Tél : 27 608 951).

4- Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble dénommé Mohamed Ben Abderahmen, objet du titre foncier n°114192 Tunis d'une contenance de 134 Mètres carrés (2880 parts indivises) et qui se situe à "elmedina elarbi" 103 Rue Kaadine Tunis, consistant en un immeuble très ancien et inhabitable, sa façade principale ouvre sur la rue Kaadine, il est limité :

Coté nord : ex maison Othmen Toumi

Coté sud : rue Kaadine

Coté Est : le titre foncier 53355

Coté Ouest : L'immeuble de Naceur Rachid Elkahia et l'immeuble Hamdane Ben Ali Abbous.

5- Mise à prix :

Quatre vingt mille quatre cent dinars (80.400, 000 DTN), suivant rapport de l'expert judiciaire Mr Mustapha Troudi, outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

6- Date et lieu de la vente : Mercredi 27/7/2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis à 8 Heures 30 minutes du matin et les heures qui suivent.

7- Visite de l'Immeuble : Chaque jour de 9 Heures à 17 Heures.

8- Conditions de participation à la vente : Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par le biais d'avocat et obtenir l'autorisation de monsieur le gouverneur pour les non- Tunisiens.

M.F : 801315Z/A/P/000

2021401746VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation d'un mandataire de justice

En vertu du jugement sommaire n°56160 en date du 4 juin 2021 rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Maître Salhi Abdelbasset en tant que mandataire de justice des biens immobiliers agricoles des héritiers de feu Mohamed Ben Saiid sis à Menzel Bouzelfa objets des titres fonciers 550433 Nabeul et 578746 Nabeul et 563425 Nabeul.

- Nomination de juge de séquestration et liquidation du tribunal de 1ère instance de Grombalia comme juge commissaire.

Tout intéressé et concerné peut contacter le mandataire de justice sus nommé à son adresse au 19 rue de Libye Lafayette Tunis.

2021T00670VEPA2

Ouverture des procédures de répartition des deniers

Conformément aux articles 466 et 468 du CPCC

République tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Mahdia

Affaire n°84 de répartition des deniers

Déclaration aux créanciers

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Mahdia en date du 6/5/2021 relatif à la répartition des deniers et au classement des créanciers rendu par le juge compètent concernant l'affaire n°84 et suivant la requête présentée par maître Meddeb Ridha avocat siégé à la rue grande mosquée El jem Mahdia.

Et à la lumière des documents qui lui sont joints dont notamment le reçu dépôt de l'argent délivré par la trésorerie régionale de Mahdia numéro M036099 en date du 7/9/2020 et comportant de l'argent dont le montant est de 205.000.000 d relatif à la vente des meubles relevant à la société de la lumière de l'olivier.

La décision d'ouverture des procédures de répartition d'argent est prononcée.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y'a lieu.

2021S00743VEPA2

Faillite de la Société « EL BARAKA MODE» dossier numéro 233

Remplacement de syndic de faillite

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Grombalia le 16/06/2021 il a été décidé de remplacer le syndic de

faillite monsieur MOHAMED YAHIA par le syndic de faillite monsieur SLAH GUEDOUAR.

2021401712VEPA2

Demande des propositions de location de deux locaux commerciaux situés à rue

la république Mornaguia Mannouba

La liquidatrice et la mandatrice de justice déclare la demande des propositions de location de deux locaux commerciaux situés à rue la république mornaguia mannouba le permit et l'acceptation de proposition la plus offrante pour ce qui souhaite inspecter les locaux et se renseigner et participer à la demande des propositions contacter la mandatrice Maitre khlifi samia l'adresse suivante : 13 rue Ghandi 1er étage bur.4 Tunis. (tel: 95532517 / 96465820).

Les propositions doivent être envoyées avec une lettre recommandée à l'adresse de la mandatrice.

La valeur locative mensuelle doit être rédigée en toute lettre et en tous chiffres dans une enveloppe fermée ne clarifie pas l'identité de demandeur en écrivant la parole « demander de proposition de location d'un local commercial situé à rue la république mornaguia mannouba ».

La date limitée d'acceptation des demandes de proposition est fixée le 10/07/2021. Le cachet de poste en est la preuve. Les offres seront ouvertes de la part de la juge de mandat chargé de dossier numéro 12434 de tribunal de première instance mannouba.

2021401715VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à la décision n°147 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Béja ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisi des biens du débiteur La Société KOKA AUTO MOTIVE (Identifiant Unique n°1411675J), S.A son siège social sis à la zone industrielle 2 Béja Henchir Bou Toufeha n°5 Béja en la personne de son représentant légal.

Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale (bureau régional de Béja) en la personne de son représentant légal.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit en application de l'article 468 CPPC dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2021401719VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie «SOPIAT»

Société anonyme

Au capital social de 46.600.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique 752097J

Le Conseil d'Administration tenu le 22 Juin 2021 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 28 juillet 2021 à 11 heures au siège de la société, sis 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 - Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2020

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2020

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

7. Attribution des jetons de présence

8. Pouvoirs.

2021T00655SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie

«SOPIAT»

Société anonyme

Au capital social de 46.600.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique 752097J

Le Conseil d'Administration tenu le 22 juin 2021 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le 28 juillet 2021 à 12 heures au siège de la société, sis 70/72 Avenue Habib Bourguiba 1000 - Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction du capital de la Société

2. Modification de l'article 6 des statuts

3. Pouvoirs pour formalités.

2021T00656SANB3

Convocation à l'AGO n°12

STEG Energies Renouvelables

Raison sociale : STEG Energies Renouvelables

Société anonyme

Capital social : 1 250 000 Dinars

Registre de commerce : B2497222010

Matricule Fiscal : 1152542 C/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société STEG Energies Renouvelables sont convoqués par le Conseil d'Administration réuni le 21/6/2021 en assemblée générale ordinaire, à son siège social, sis à Immeuble BH Assurances, 2ème étage, Centre Urbain Nord, 1082

Tunis, le jeudi 29 juillet 2021 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture du rapport de gestion pour l'année 2020.

2. lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

3. Approbation du rapport de gestion et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation des opérations citées dans le Rapport spécial du Commissaire Aux Comptes.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7. Fixation du montant des Jetons de Présence au titre de l'année 2020.

8. Approbation de la nomination de nouveaux administrateurs.

2021T00657SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Magrébine de Commercialisation de Pneumatiques

«SOMACOP»

Société anonyme

Capital social : 595.000 DT

MF : 0036025C

Siège social : 14 Rue Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société «SOMACOP» sont pries d'assister ou à se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire de la «SOMACOP» qui se tiendra le lundi 26 juillet 2021 à 9h au siège de la STIP sis centre urbain nord, Boulevard de la terre, Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard accusé de la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2020.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2020.

9. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

10. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 17 des statuts.

11. Désignation du Commissaire aux comptes.

12. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

13. Pouvoirs pour les formalités

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque actionnaire.

Cet avis été publié au journal «le Quotidien» et au journal «Elchourouk» le 25/6/2021.

2021T00666SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Magrébine de Commercialisation de Pneumatiques

Société SOMACOP /S.A

Capital social : 595.000 DT

MF : 0036025C

Siège social : 14 Rue Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société «SOMACOP» sont priés d'assister ou à se faire représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la «SOMACOP» se tiendra le lundi 26 juillet 2021 à 10h au siège de la STIP sis centre urbain nord, Boulevard de la terre, Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1- La continuité de l'activité de la société.

2- Amendement des statuts

3- Pouvoir pour les formalités.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque actionnaire.

Cet avis été publié au journal «le Quotidien» et au journal «Elchourouk» le 25/6/2021.

2021T00667SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2021

CAPITAL FINANCIERE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 22.700.000 Dinars

Siège social : 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis

Identifiant Unique RNE : 1544780V

Le Conseil d'Administration réuni le 23 juin 2021 convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 juillet 2021 à 10h, au siège de la société, sis au 60 Avenue Principale, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos 2020;

2- Lecture des rapports général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, et approbation des états financiers de l'exercice 2020,

3- Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice

4- Affectation des résultats;

5- Fixation des jetons de présence aux administrateurs;

6- Pouvoirs pour formalités.

2021T00671SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

ABM Management

SA au capital de 100.000 DT

Siège social: Avenue du 18 janvier 1952,1095 Sidi Hassine, Tunis

RC 1006814 R

CNSS 34732565

Messieurs les Actionnaires de la Société ABM Management sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Samedi 31 juillet 2021 à 10 heures, à son siège social sis à l'avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Dissolution anticipée de la Société.

- Nomination d'un liquidateur et fixation de son mandat, de ses pouvoirs et de ses honoraires.

- Election du siège de la liquidation

- Questions diverses.

2021R01823SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

YASMINE PLAISANCE HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de : 250 000 Dinars

Siège social : Rue Dag Hammarskjold Hammamet 8050

Immatriculée au RC de Grombalia sous le numéro B124652002

Matricule fiscal : 385378 T/A/M/000

Les actionnaires de la société Yasmine Plaisance Hammamet, sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social de la société le lundi 26 juillet 2021 à 10 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle,

2) Lecture des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4) Approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018,

5) Approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018,

6) Affectation du résultat des exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018.

7) Approbation des conventions réglementées pour chaque exercice prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8) Questions diverses

9) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et informations relatives à la dite assemblée.

2021R01842SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Hammamet Travel Service

Société anonyme

Au capital de : 4 800 000 Dinars

Immatriculée au RC de Grombalia sous le numéro B1114041997

Matricule fiscal : 009417 M/A/M/000

les actionnaires de la société Hammamet travel service, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 27 juillet 2021 à 10H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020,

4) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020,

5) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

6) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,

7) Affectation du résultat de l'exercice 2020,

8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général,

9) Questions diverses.

10) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et informations relatives à la dite assemblée.

2021R01843SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SIBAC»

Société Industrielle de Bâches & de Confection

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars

Siège social : Centre Babel - Bloc D

Rue 8000 Montplaisir - 1002 Tunis

RNE : 0002088K

M.F : 0002088 K/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société Industrielle de Bâches & de Confection "SIBAC", Société Anonyme au Capital de 600 000 Dinars, sont convoqués au siège social, le mardi 27 juillet 2021 à dix heures (10H), en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relatif à l'exercice 2020 ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes concernant le même exercice;

4- Examen et Approbation des conventions conclues dans le cadre de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Examen et Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2020 ;

6- Affectation des résultats;

7- Quitus aux administrateurs;

8- Renouvellement du mandat de deux administrateurs;

9- Questions diverses.

2021R01844SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire

Société CAP AFRICA

Société anonyme

Au capital de 80.000 dinars

Identifiant unique RNE : 0004353R

Siège social : Avenue Romdhane Ben Romdhane, Mahdia

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «CAP AFRICA» sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29 Juillet 2021 à 16h au domicile du Président du Conseil d'Administration sis au 01 rue Jamel Abdennaceur, Tunis, et à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le même jour et au même endroit à 17h.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020 ;

3. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

6. Questions diverses.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

1. Prolongation de la durée de vie de la société;

2. Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis dans les délais règlementaires à la disposition des actionnaires au domicile du président du conseil d'administration.

2021R01848SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

Société anonyme

Au capital initial 50.000 de dinars

Siège social : 59 A. Farhat Hached Tunis app 10

Adresse Postale : SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

C/O Abdelawahab Nachi - BP 98 1000 Tunis RP

Id Unique 1431749/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 29 juillet 2021 à 11 heures du matin au siège de la Société d'Etudes El Amel, sise au 59 Avenue Farhat Hached Tunis Appartement n°10 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

i. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 et 2020 et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de la société des exercices clos au 31/12/2019 et 31/12/2020

ii. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour les exercices clos le 31/12/2019 et le 31/12/2020 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2019 et 2020 ;

iii. Quitus aux administrateurs

iv. Affectation des résultats

v. Délégation des pouvoirs

Conformément aux dispositions des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R01849SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

Société anonyme

Au capital initial 50.000 de dinars

Siège social : 59 A. Farhat Hached Tunis app 10

Adresse Postale : SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

C/O Abdelawahab Nachi - BP 98 1000 Tunis RP

Id Unique : 1431749/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 juillet, 2021 à 10 heures du matin au siège de la Société d'Etudes El Amel, sis au 59 Avenue Farhat Hached Tunis Appartement n°10 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

i. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018 approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de la société des exercices clos au 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018

ii. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour les exercices clos le 31/12/2016, le 31/12/2017 et le 31/12/2018 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

iii. Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2016, 2017 et 2018

iv. Affectation des résultats

v. Renouvellement des mandats d'administrateurs

vi. Ratification de la cooptation d'un administrateur

vii. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

viii. Délégation des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R01850SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

Société anonyme

Au capital initial 50.000 de dinars

Siège social : 59 A. Farhat Hached Tunis app 10

Adresse postale : SOCIETE D'ETUDES EL AMEL

C/O Abdelawahab Nachi - BP 98 1000 Tunis RP

Id Unique : 1431749/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 Juillet 2021 à 12 heures du matin au siège de la Société d'Etudes El Amel, sise au 59 Avenue Farhat Hached Tunis Appartement n°10 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

i. Liquidation de la société

ii. Désignation d'un liquidateur

iii. Délégation des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R01851SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

GAMMA INFORMATIQUE

Société anonyme

Au capital de 796 000 DT

12, Rue Saint Augustin 1082 Tunis

M.F : 014147S

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société GAMMA INFORMATIQUE qui sera réunie le 16 Juillet 2021 à 11H du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin 1082 Tunis Belvédère.

et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

2) Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

4) Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du code des Sociétés Commerciales.

5) Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des Sociétés Commerciales.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Questions diverses.

2021R01866SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le liquidateur de la société Aviation I.T services Africa «AISA», société en liquidation informe tous les actionnaires que l'assemblée générale extraordinaire de la société se tiendra le lundi 15 juillet 2021 à 10h au siège de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi Charguia II - 2035 Tunis Carthage, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la cession d'actions au profit de nouveaux actionnaires.

2- Prolongation du mandat du liquidateur.

3- Information des actionnaires sur l'avancement des travaux de liquidation et des difficultés rencontrées.

4- Approbation de la mise de biens et équipements propriété de AISA à la disposition de l'exploitation de Tunisair.

5- Examen de la demande du 17 avril 2021 du cabinet «AMI Consulting», commissaire aux comptes de la société.

6- Exposé de la démarche convenue suite à la réunion du 25 mai 2021 avec la Direction Générale de la Privatisation.

7- Questions diverses.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du 01 juillet 2021 au siège de la Compagnie pendant les horaires administratifs (du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h).

2021R01877SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire en date du 02 août 2021

SOCIETE BLUE MARIN TUNISIE S.A (En liquidation)

Société anonyme

Au capital de 5.010.000 Dinars

68 Rue Abdderrahmen El Ghafiki, Kélibia - 8090 Tunisie

Identifiant Unique : 0741033G

Messieurs les actionnaires de la société Blue Marin Tunisie S.A, en liquidation sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au 116 Avenue Hédi Nouira, Résidence Erriadh, bloc B, 4ème Etage, Appt 14 - Ennasr 2 - Ariana, le lundi 02 août 2021 à 12H (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes, délais et date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2017 et approbation des états financiers de l'exercice 2017;

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020 ;

- Point de la situation sur les créances inscrites dans les délais légaux;

- Point de situation sur les dossiers en contentieux de la société;

- Fixation de la rémunération du liquidateur;

- Approbation des dépenses effectuées à ce jour par le liquidateur;

- Approbation des sommes avancées à ce jour par les actionnaires pour les travaux de liquidation;

- La concertation sur le budget de liquidation et l'approbation du plan de liquidation; et

- Questions diverses.

Les documents de l'assemblée sont disponibles à l'adresse ci-haut mentionnée dans les délais légaux.

2021R01880SANB3

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

«SOGIT SA»

Capital social : 1 420 000.000 DT

Siège social : Telepthe 1215 Feriana Kasserine

Identifiant unique : 0827519X

Le conseil d'administration de la société en date du 28 mai 2021 invite les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social le jeudi 15 juillet 2021 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2018 et 2019.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2018 et 2019.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés aux exercices 2018 et 2019.

4- Affectation des résultats.

5- Fixation du montant des jetons de présence.

6- Quitus aux administrateurs.

2021R01884SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

LINK DISTRIBUTION

S.A. : Au capital de 301.020,000 dinars

Siège social : Z.I Poudrière 2 Sfax

Identifiant Unique : 1214663E

Mesdames et messieurs les actionnaires ainsi que le commissaire aux comptes de la société LINK DISTRIBUTION, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra samedi 24 juillet 2021 à 9 heures du matin au siège de la société sis à la Z.I Poudrière 2 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et du rapport de gestion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et approbation de ce dernier,

2) Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation sur des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4) Quitus aux directeur général, président du conseil d'administration et administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020,

5) Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

6) Questions diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2021X00780SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1 003 Tunis El Khadra

MF : 0012384R

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 juillet 2021, à 10h30 à l'usine de la STIP, Route de Kairouan Ezzaiet M'Saken, à l'eftet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2020.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020.

8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2020.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2020 et de la rémunération des membres du CPAI.

11. Renouvellement partiel du conseil d'administration conformément à l'article 19 des statuts.

12. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs, le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés.

13. Pouvoirs pour les formalités.

2021401695SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

MF : 0012364R

Messieurs les actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 27 juillet 2021, à 11 h30 à l'usine de la STIP, Route de Kairouan Ezzaiet M'Saken, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1- Continuité de l'activité de la société

2- Pouvoir pour les formalités.

2021401696SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE MONASTIRIENNE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE

S.A au capital de : 9100 000 dinars

Siège social : 15 Rue 1er Juin 1002 Tunis

Identifiant unique : 9097RAM000

Messieurs les actionnaires de la société COMIT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis, Rue des Minéraux Z.I La Charguia I 2035 Tunis - Carthage, le 28 Juillet 2021 à 9H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020 et des conventions réglementées.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

2021401698SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LOTOS Trading

SARL au capital de 150 000 DT

Siège social : 04, Rue De Chypre 1 Mutuelle Ville 1 Tunis 1082

MF : Code TVA : 1395089A

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société LOTOS Trading sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 02 Août 2021 à 9h au bureau sis au B15 au 1er étage de la résidence Meriem sise au 29, Avenue de l'Indépendance Ariana 2080 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. se prononcer sur le retard de la convocation des AGO

2. Soumettre les conventions réglementées à votre accord (salaire du gérant, salaire du Directeur Technique, comptes courants associés, convention avec les parties liées ...)

3. Soumettre les financements obtenus et leurs conditions à votre approbation

4. Soumettre certaine procédure et opération à votre accord

5. Finaliser et arrêter les Etats Financiers des exercices 2018, 2019 et 2020.

6. Remettre les dossiers comptables au commissaire aux comptes pour audit

7. Convoquer une AGO ayant pour objet l'approbation des EF des exercices 2018, 2019 et 2020 et fixation de son ordre de jour

8. Points divers.

2021401699SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Méditerranéenne d'Etudes et de Réalisations Touristiques

"COMMERT"

Société anonyme

Capital : 13.600.000 dinars

Siège social : 2ème Etage Bloc "B" Imm. EMERAUDE Cité les Pins 1053 Lac II - Tunis

I.U : 0610208KAM000

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Etudes et de Réalisations Touristiques "COMMERT", sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société, prévue pour le 11/8/2021 à 12H, qui se tiendra à l'Hôtel Laico Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice financier clos le 31/12/2020.

2021401700SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TOURISTIQUES S.A "SERT"

Capital social : 16.200.000 DT

Siège social : 2ème Etage Bloc "B" Imm. Emeraude Cité les Pins 1053 Lac II - Tunis

I.U : 447222RAM000

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Réalisations Touristiques «SERT», sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société, prévue pour le 11/8/2021 à 11H, qui se tiendra à l'Hôtel Laico Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice financier clos le 31/12/2020.

2021401701SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAICO TUNISIE

Société anonyme

Société d'Investissement à capital fixe - Non Résidente

Capital social : 180.457.400 de Dollars (équivalent à 221.962.602 Dinars)

Siège social : 2ème Etage- Bloc «B» Imm. EMERAUDE - Cité les Pins - Lac II - 1053 Tunis - Tunis

I.U : 1057028D

Messieurs les actionnaires de Laico Tunisie, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société, prévue pour le 12/8/2021 à 9H, qui se tiendra à l'Hôtel Laico Tunis.

Les questions Inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice financier clos le 31/12/2020.

2021401702SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Tourisme et de Congrès

Société anonyme

Capital social 40.600.000 dinars

Siège social : 2ème Etage Bloc «B» Imm. EMERAUDE Cité les Pins 1053 Lac II - Tunis

I.U : 0012894P

Messieurs les actionnaires de la Société de Tourisme et de Congrès, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société, prévue pour le 12/8/2018 à 10H, qui se tiendra à l'Hôtel Laico Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes :

- L'augmentation du capital de la Société du Tourisme et de Congrès.

- Actualisation de l'article VI des statuts de la société.

- Questions diverses.

2021401703SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière

EL IMRANE

S.A au capital 7.000.000 D

2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène

R.C : B132271996

M.F : 033042/Q/A/M/000

Les Actionnaires de la Société de Promotion Immobilière ELIMRANE sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à son siège social au n°2, rue Ibnou Koutaiba cité Jardins 1082 El Mahrajène - Tunis le Lundi 26 Juillet 2021 à 10h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports de gestion relatifs aux exercices 2019 (Rectifié) et de l'exercice 2020 ;

2- Examen des états financiers rectifiés de l'exercice 2019 et des états financiers de l'exercice 2020;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers rectifiés de l'exercice 2019 et aux états financiers de l'exercice 2020

4- Approbation des états financiers relatifs rectifiés de l'exercice 2019 et de l'exercice 2020 ;

5- Modification conséquente de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice 2019 décidée par l'AGO en date du 30/11/2020 ;

6- Approbation des opérations réglementées prévues par les Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales ;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

8- Quitus aux Administrateurs pour les exercices 2019 et 2020 ;

9- Fin de mandat, nomination d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration;

10- Déclarations des fonctions d'administrateurs ;

11- Fin de mandat et nomination d'un commissaire aux comptes.

12- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021.

2021401740SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN EYE LASER CENTER

«T.E.L.C»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 400 000.000 dinars

Siège social : Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

RC : B01152812013

MF : 1310547 Q/A/M/000

Messieurs et Mesdames les associés de la société Tunisian Eye laser center «T.E.L.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 26 Juillet 2021 à 11 H au bureau de la société Tunisian Eye Laser Center sis à la rue Lac, Mâlaren, les Berges du Lac I, Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées.

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Quitus au gérant.

- Questions diverses.

2021401742SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE «AMC»

Société anonyme

Au capital de 274.500 Dinars

Siège social : Lac Mâlaren les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

MF : 0496102 G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société clinique ophtalmologique «A.M.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 26 juillet 2021 à 17H à la clinique ophtalmologique du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et approbation des états financiers dudit exercice.

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2020

- Questions diverses.

2021401743SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX S.A

SA au capital de 2 650 000 dinars

Siège social : 1, Boulevard Mongi Bali - Sousse

Identifiant unique : 0745111W

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 24 juillet 2021 à 11 heures au siège social de la société sis au 1, Boulevard Mongi Bali, Sousse en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 20.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Pouvoirs pour les formalités.

2021401745SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Extraordinaire

Société : Ajroudi Agricole et Développement

Société Anonyme

Capital : 1 000 000 dinars

Siège Social : Immeuble Sawarby, lotissement A25, centre urbain Nord 1082 Menzah

Identifiant Unique: 1701549S

Les actionnaires de la société «Ajroudi Agricole et Développement » sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22/07/2021 à 9 heures au siège social et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La liquidation de la société,

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021401747SANB3

Société : FM3 Production

Chaine de télévision privée « Al Janoubia »

Société Anonyme au capital de 1 500 000 dinars

Siège Social : Immeuble sawarby, lotissement A25, Centre urbain Nord 1082 Menzah

Identifiant Unique : 1199854T

Les actionnaires de la société « FM3 Production» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22/07/2021 à 9 heures au siège social et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation du Directeur Général actuel de ses fonctions en tant que membre du conseil d'Administration de la société.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021401748SANB3

Convocation

ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES «ETELEC» SA

Capital social : 3.500.000 DT

Siège social : Immeuble AL BADR, rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 Tunis

RNE : 46049R

CNSS : 206.133-08

Messieurs les actionnaires de l'ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES "ETELEC" SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 22 Juillet 2021 à onze heures, à l'immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de tenue de l'assemblée générale ordinaire,

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale sur la gestion de la société durant l'exercice 2020,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

4. Examen et approbation, éventuelle, des états financiers et des comptes arrêtés au 31/12/2020,

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020,

6. Approbation s'il y a lieu, des conventions régies par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales,

7. Quitus aux Administrateurs,

8. Distribution de jetons de présence,

9. Renouvellement du mandat des Administrateurs,

10. Pouvoirs pour formalités.

2021401767SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 26/7/2021

SOCIETE EL WAFA VENTE PIECES DETACHEES

SARL au capital de 30.000 Dinars

Siège social : Route Echouigui Tebourba - Manouba

Matricule Fiscal : 1014358K/B/M/000

CNSS : N°34510475

Messieurs les actionnaires et les héritiers Mme Olfa Zammeli de son droit et du droit de ses filles mineurs Maysam, Roumaysa et Miral Dridi, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire ou se faire représenter à cette assemblée qui devait se tenir le lundi 26/7/2021 à 11H au siège de la société situé à la route Echouigui Tebourba - Manouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport des gérants relatif à l'exercice 2020 de la société ELWAFA

- Lecture du rapport général et du rapport spécial de commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 de la société ELWAFA

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020

- Affectations du résultat de l'exercice 2020

- Nomination d'un nouvel gérant

- Quitus aux gérants.

2021T00660SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Khalifa Ben Ahmed Hamzaoui titulaire de CIN n°00496898 du 22/02/2005 déclare la perte du titre foncier constatif n°10683 du titre foncier n°56239 Ariana sis Ennassr Ariana suite à la déclaration délivrée par la garde nationale de Sanheji M'Nihla sous le n°74 daté du 23/6/2021.

2021T00659DIVD2

Clôture de déposition judiciaire

Après étude du dossier, concernant l'héritage du feu Haj Béchir Zgoulli situé à Korba Monsieur le Juge des dépositions et des liquidations du Tribunal de 1ère instance de Nabeul a décidé la clôture du dit dossier et de permettre au Secrétariat du dit Tribunal de déposer le dossier à l'archive après publication de la dite décision de clôture.

2021T00668DIVD2

Perte du titre de propriété

Je soussigné, Mourad Ben Said Ben Kbayer Abdel Kbayer, propriétaire de la CIN n°05728624, délivrée en Tunisie le 13 novembre 1997, je déclare la perte du titre de propriété n°14258, objet de la taxe foncière, n°19818, pour le nom Hana Bent Sheikh Kbiri, objet du certificat de perte n°480, en date du 6-9-2021. Il a été délivré depuis le Centre de Police National à Houmt Souk, Djerba, en vertu d'une procuration générale, autorisée, délivrée avec le juste plaidoirie, n°07/145, du Pr Hajar Awlad Hammouda (certificat de justice à Djerba) et de son siège, le Pr Al-Fihri Benyaala (témoignage motivé à Djerba) le 12 avril 2021.

2021R01837DIVD2

Avis

Les héritiers de Zweri Beya annonce qu'elle possède un terrain de 124 m² contenant un sous-sol, situé à la route eddeir Km 7 Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 6 Juillet 1994 enregistré à Sfax le 17 Août 1994 n°3439 rédigé par les deux notaires Kais Karrayet Mhamad Ali Karray, ils ont perdu l'acte de possession et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2021X00762DIVD2

Avis

Les héritiers de Mahmoud Kouba annonce qu'il possède le 1/4 indivis d'un terrain plantés par 80 oliviers situé à Sidi Issa Km 22 Sfax titre foncier n°2907 provenant par l'acte d'achat qui était fait 9 octobre 1968 enregistré à Sfax le 21 octobre 1971 par les deux notaires Mohamed Ellouze et Omar Jerbi ils ont perdu l'acte de possession et ils désirent se faire délivrer une autre copie original.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2021X00763DIVD2

Déclaration de perte

M. Abdelkader Ben Ali Meslameni, a déclaré avoir perdu un titre de propriété portant le n°17243/02 daté du 18/10/2008, annulé, objet du titre foncier n°91885 Sfax, appartenant à M. Mohamed ben Mohamed Abdelhédi, relatif à un terrain agricole d'une superficie de 9312 m², sis au secteur de Ithet Chlaya, délégation de Maharès, Sfax, sachant que la propriété a été acquise par M. Abdelkader Meslameni au profit de son fils Malek, (procuration d'achat enregistrée à la recette des finances de Sfax le 26/5/2008 sous le n°08802678), en vertu d'un acte notarié établi par Maîtres Fayçal Beda et Sabrine Bouraoui, notaires à Sfax, le 9/02/2017 et enregistré à la recette des finances de Bir Ali, Sfax, le 25/02/2020, quittance n°M007121. M. Meslameni a rajouté qu'il entendait faire établir une deuxième copie originale du titre annulé, appelant toute personne ayant une objection à la formuler auprès de Me. Fayçal Beda, notaire, officiant au 129, avenue Farhat Hached, Immeuble Hachicha, étage 1, bureau n°2, Sfax, et ce dans un délai maximum de 30 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X00770DIVD2

Déclaration de perte

M. Abdelkader Ben Ali Meslameni, a déclaré avoir perdu un titre de propriété portant le n°17305/02 daté du 18/11/2009, annulé, objet du titre foncier n°91757 Sfax, appartenant à M. Mhamed Ben Mhamed Ben Bannour Abdelhédi, relatif à un terrain agricole d'une superficie de 8768 m², sis au secteur de Ithet Chlaya, délégation de Maharès, Sfax, sachant que la propriété a été acquise par M. Abdelkader Meslameni au profit de son fils Malek, (procuration d'achat enregistrée à la recette des finances de Sfax le 26/5/2008 sous le n°08802678), en vertu d'un acte notarié établi par Maîtres Fayçal Beda et Sabrine Bouraoui, notaires à Sfax, le 9/02/2017 et enregistré à la recette des finances de Bir Ali, Sfax, le 25/2/2020, quittance n°M007122. M. Meslameni a rajouté qu'il entendait faire établir une deuxième copie originale du titre annulé, appelant toute personne ayant une objection à la formuler auprès de Me. Fayçal Beda, notaire, officiant au 129, avenue Farhat Hached, Immeuble Hachicha, étage 1, bureau n°2, Sfax, et ce dans un délai maximum de 30 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X00771DIVD2

COTUNACE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR
Les Etats Financiers au 31/12/ 2020

EN DINARS

	au 31 /12/ 2020			au 31 /12/2019
ACTIF DU BILAN	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actifs incorporels	-321 216	416 632	95 416	102 937
Actifs corporels d'exploitation	1 742 789	-1 525 978	216 811	290 622
Placements	160 886 778	-3 020 550	157 866 228	143 671 889
Part des réassureurs dans les provisions techniques	14 674 271		14 674 271	12 319 606
Créances	57 084 840	-17 459 075	39 625 765	33 856 511
Autres éléments d'actifs	8 181 015		8 181 015	9 587 275
TOTAL	242 248 477	-21 588 971	220 659 507	199 828 839

EN DINARS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN	au 31 /12/ 2020	au 31 /12/ 2019
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres avant résultat	44 025 404	39 182 741
Résultat de l'exercice	5 969 152	5 001 203
Capitaux propres avant affectation	49 994 556	44 183 944
PASSIF		
Provisions pour autres risques et charges	92 474	274 672
Provisions techniques brutes	29 837 830	28 324 569
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	13 741 255	11 537 315
Autres dettes	37 646 690	34 133 020
Ressources spéciales	88 814 348	80 851 616
Autres passifs	532 354	523 704
TOTAL	220 659 507	199 828 839

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE	Opérations brutes 2020	Cessions 2020	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019
PRODUITS TECHNIQUES				
Primes acquises	12 699 734	-8 520 028	4 179 706	6 241 287
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	3 852 766	-	3 852 766	3 089 653
Autres produits techniques	909 047	-	909 047	1 119 858
CHARGES TECHNIQUES			0	
Charges de sinistres	-10 609 148	7 024 107	-3 585 041	130 044
Variation des autres provisions techniques				
Participation bénéficiaire et ristourne	-302 930	184 788	-118 143	-163 533
Frais d'exploitation	-2 796 417	2 227 348	-569 070	-262 139
Autres charges techniques	-3 220 864		-3 220 864	-2 254 173
Variation de la provision pour équilibrage	2 383 075		2 383 075	-3 584 575
RESULTAT TECHNIQUE	2 915 262	916 215	3 831 477	4 316 421

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT	Exercice clos le 31 /12/ 2020	Exercice clos le 31/12/2019
Résultat technique de l'assurance non vie	3 831 477	4 316 421
PRODUITS NON TECHNIQUES		
Produits des placements	10 234 332	8 401 917
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	-3 852 766	-3 089 653
Autres produits non techniques	232 160	350 636
CHARGES NON TECHNIQUES		
Charges de placements	-696 850	-1 038 199
Autres charges non techniques	-3 129 080	-51 715
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	6 619 272	8 889 408
Impôts sur les sociétés	-650 120	-3 888 205
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 969 152	5 001 203

EN DINARS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 422 097	717 024
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-13 952 440	-276 617
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-58 750	-432 630
Variation de trésorerie	**-1 554 712**	**-81 696**
Trésorerie au début de l'exercice	8 787 590	8 869 286
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**7 232 878**	**8 787 590**

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.
Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes
P/ UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

2021R01821BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

